

Communauté de Communes Retz-en-Valois

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV) s'est réuni ce vendredi 13 décembre, à la salle Gérard Philippe à Villers-Cotterêts. Cette session a principalement été consacrée au projet de Maison de Santé Pluri-professionnelle à Villers-Cotterêts et à l'abondement du programme d'intérêt général départemental par la collectivité. Les conseillers ont également voté d'autres décisions de fonctionnement de la CCRV.

Maison de Santé Pluri-professionnelle à Villers-Cotterêts

Consciente de l'importance de lutter contre les déserts médicaux, la CCRV a travaillé conjointement avec l'Agence Régionale de Santé (ARS). Cette dernière a donc missionné le cabinet ACSANTIS afin d'établir un diagnostic du territoire. Des études de faisabilité ont été menées à Villers-Cotterêts ainsi qu'au nord et au sud du territoire Retz-en-Valois, en concertation avec les professionnels de santé. Elles ont permis de recenser les projets de réorganisation possibles, les personnes motivées pour les mettre en œuvre, et de déterminer la façon dont les collectivités pouvaient les soutenir.

Le projet de créer une Maison de Santé Pluri-Professionnelle (MSP) sur Villers-Cotterêts (*Zone d'Intervention Prioritaire du fait de la désertification médicale*) s'inscrit dans cette démarche et s'est donc construit autour d'une équipe locale regroupée au sein d'un cabinet existant, celui des Docteurs Delbende-Caron, rue Pelet Otto.

La volonté des élus étant de maintenir une offre médicale de proximité sur le territoire Retz-en-Valois, les Conseillers communautaires ont donc voté le rachat du cabinet par la collectivité.

L'objectif est ainsi de pouvoir entamer des travaux d'extension qui se dérouleraient en 2 temps. La première phase permettrait de passer de 3 à 5 cabinets médicaux avec des sanitaires, une salle de réunion et un logement pour permettre d'accueillir des stagiaires.

La deuxième phase, qui sera lancée en fonction de l'occupation des locaux et à condition qu'une solution soit trouvée pour les parkings, a pour but de créer 3 nouveaux cabinets paramédicaux avec sanitaires et salle d'attente.

Cette création et ce projet d'extension d'une MSP à Villers-Cotterêts seront la première étape d'une démarche de soutien et de renforcement de l'offre de soins sur le territoire de la Communauté de communes. Ce soutien pourra être étendu au nord et au sud du territoire Retz-en-Valois dès lors que des professionnels de santé manifesteront une volonté de s'engager dans une démarche similaire.

Programme d'intérêt général départemental d'amélioration de l'habitat privé

Afin de lutter contre la précarité énergétique, le Conseil Départemental de l'Aisne, en partenariat avec l'Agence National de l'Habitat (ANAH), renouvelle son Programme d'Intérêt Général (PIG) sur le

département. Ce dispositif permet aux bénéficiaires, en complément des aides de l'ANAH, de disposer gratuitement d'un opérateur qui les accompagne dans l'élaboration de leur projet, dès lors que les travaux réalisés permettent un gain énergétique selon les critères définis dans le cadre du PIG.

Dans le cadre de sa politique d'amélioration de l'habitat, le Conseil communautaire a décidé à l'unanimité d'associer la CCRV à la démarche du département. La collectivité octroiera donc, dans la limite d'une enveloppe globale annuelle de 24 000€, une subvention de :

- 5%, dans la limite de 20 000 € HT de travaux éligibles pour les propriétaires occupants et bailleurs
- et une subvention de 10%, dans la limite de 20 000 € HT de travaux éligibles pour les ménages propriétaires occupants, n'ayant pas accès aux prêts bancaires (minima sociaux, surendettement...).

Les taux et les plafonds retenus sont ceux préconisés par le Conseil départemental de l'Aisne.

La Communauté de Communes Retz-en-Valois c'est :

- 537 km²
- 54 communes
- 29 936 habitants
- 15 vice-présidents, 8 membres de Bureau, 86 conseillers communautaires
- près de 100 agents impliqués
- une localisation proche des grands pôles que sont Roissy-Charles de Gaulle à 40 minutes, Reims et Paris à 1h, Amiens à 1h25 et Lille à 1h50.

9 rue Marx Dormoy - BP 133
02603 VILLERS-COTTERÊTS CEDEX
Tél. 03 23 96 13 01
www.cc-retz-en-valois.fr

Service Communication

Marlène Rollet, Responsable • m.rollet@retzenvalois.fr • 03 23 96 60 17
Emilie Hanat, Chargée de Communication • e.hanat@retzenvalois.fr • 03 23 96 61 38
Sébastien Carrier, Assistant Communication • s.carrier@retzenvalois.fr • 03 23 96 79 67